Epinal, le 12 novembre 2024

DES MAIRES ET PRÉSIDENTS DE COMMUNAUTÉS DES VOSGES

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'AMV 88 alerte sur l'impact direct sur les budgets des collectivités des mesures

budgétaires de l'État : Des services publics en danger pour les Vosges !

Ce mardi 12 novembre, une délégation de l'Association des Maires des Vosges (AMV 88), composée de

maires et de présidents de communautés d'agglomération et de communautés de communes, a rencontré

Madame la Préfète des Vosges pour exprimer ses vives inquiétudes quant aux perspectives budgétaires pour

l'année 2025.

Les élus locaux sont en effet dans l'expectative, alors que l'État annonce ne pas verser 5 milliards d'euros aux

communes et intercommunalités pour des services rendus au public Par les calculs de l'Association des

Maires de France (AMF), c'est en réalité un total de 11 milliards d'euros que projette de retirer l'Etat aux

collectivités, menaçant directement les services publics de proximité.

Les conséquences sont simples et lourdes : les services publics liés par exemple à la petite enfance, aux écoles

élémentaires, aux infrastructures routières communales, aux équipements sportifs (terrains, gymnases,

piscines) et aux structures d'aide sociale (CCAS, maisons de retraite) risquent d'être gravement touchés.

Si les sommes dues ne sont pas versées, ceci obligera les collectivités soit à des hausses de coûts pour les

citoyens, soit à une réduction des services proposés.

Quant aux projets de travaux essentiels à la qualité de vie dans les communes, ils devront être reportés, voire

annulés. L'AMV 88 souligne le paradoxe des nouvelles exigences normatives de l'État, qui imposent aux

collectivités des dépenses croissantes.

Par la démarche entreprise auprès de Madame la Préfète, l'AMV 88 est déterminée à défendre les intérêts

des collectivités et à sensibiliser les pouvoirs publics sur l'importance des conséquences à court terme de ne

pas payer ce qui est dû!

Contact presse: Anne FERRETTI, Directrice de l'AMV 88